

**LETTRE DE DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ARRETE  
D'AUTORISATION DU 9 DECEMBRE 1999**

- Nomenclature rubriques et 2102-2a -

**INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Nom du demandeur :	HYPOR France (Elevage de Sichamps)
Gérant :	M. BRIANT Julien
Siège social :	1 rue Jean Rostand BP23 22440 PLOUFRAGAN
Tél :	03 86 37 96 00
Adresse de l'élevage concerné :	Domaine du Gauthereau, 58 700 SICHAMPS
Statut Juridique :	S.A.S HYPOR France
Date de création :	19 juillet 2012
N° SIRET :	77571879400040

Madame la Préfète,

Nous avons l'honneur de solliciter la modification de notre arrêté d'autorisation d'exploiter un élevage porcin de type multiplicateur de 3100 animaux équivalents au lieu-dit Domaine de Gauthereau sur la commune de Sichamps.

	<i>Nombre d'animaux en présence simultanée</i>	<i>Equivalence Annexe à l'article R.511-9</i>	<i>Nombre d'animaux équivalents</i>
<i>Avant projet</i>			
Truies et verrats	340	3	1020
Porcelets (< 30 kg)	1000	0,2	200
Cochettes	40	1	120
Porcs charcutiers	1760	1	1760
<b>Total</b>			<b>3100</b>

L'élevage porcin est autorisé par arrêté préfectoral modifié n°99-P-4416 du 9 décembre 1999 pour 3100 animaux équivalents

Depuis l'introduction du nouveau régime pour les élevages de porcs le 27 décembre 2013, l'activité d'élevage porcin présent est soumise à enregistrement.

Cet établissement est classé sous les rubriques 2102-2a de la nomenclature des Installations Classées.

Les effectifs demandés sont

	<i>Nombre d'animaux en présence simultanée</i>	<i>Equivalence Annexe à l'article R.511-9</i>	<i>Nombre d'animaux équivalents</i>
Truies et verrats	340	3	1 020
Porcelets (< 30 kg)	1000	0,2	200
Cochettes	40	1	120
Porcs charcutiers	1990	1	1 990
<b>Total</b>			<b>3 330</b>

Les surfaces de valorisation des effluents ont par ailleurs été revues à la hausse pour continuer à avoir une gestion adéquate des épandages d'effluent. Les terres proposées pour le plan d'épandage sont situées sur les communes d'Avril-sur-Loire, Décize, Beaumont-la-Ferrière, Prémery, Sichamps, Nolay, Parigny-les-Vaux, Urzy, Poiseux, Saint-Aubin-les-Forges, Oulon et Lurcy-le-Bourg.

Ce projet s'accompagne de la demande d'un permis de construire pour un bâtiment supplémentaire.

Vous trouverez donc ci-joint un dossier constitué de l'ensemble des plans demandés, la description de l'élevage, l'étude du milieu et les justifications du respect des prescriptions générales applicables à un tel élevage conformément au Code de l'Environnement Livre V titre 1<sup>er</sup> et à l'arrêté du 27 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant de l'enregistrement au titre de la rubriques 2102 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, l'assurance de notre haute considération.

A Sichamps, le

12 Juin 2016

Le gérant de HYPOR France (Elevage de Sichamps)

**HYPOR FRANCE**  
BP 23 - 1 rue Jean Rostand  
Zoopôle - 22440 Ploufragan - France  
Tél : (33) (0)2 96 77 46 34 - Fax : (33) (0)2 96 77 46 39  
S.A.S au capital de 800 000 euros  
RCS ST BRIEUC 775 718 794  
Siret 775 718 794 00099